



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 1^{er} mars 2024

Les résultats de l'appel à projets programme national pour l'alimentation 2023-2024 : 8 nouveaux projets financés en Occitanie

L'édition 2023/2024 de l'appel à projets (AAP) du programme national pour l'alimentation (PNA) a récompensé 8 projets Occitans, dont 5 projets alimentaires territoriaux (PAT) émergents. Un dispositif qui soutient les acteurs de l'agriculture Occitane dans leurs projets de transition agricole et alimentaire.

Cette édition était composée d'un volet territorial, consacré à l'émergence des PAT, et d'un volet destiné à soutenir des projets structurants à une échelle essentiellement nationale ou interrégionale.

Doté de près de 5 millions d'euros au total sur les deux volets, cofinancé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère des Solidarités et des Familles et l'ADEME, cet AAP national a retenu 23 lauréats sur le volet 1 (plus de 2,1 millions d'euros) et 35 lauréats sur le volet 2 (près de 2,75 millions d'euros).

Parmi les 23 PAT soutenus au niveau national, 5 sont initiés en Occitanie et recevront plus de 446 000 €, tandis que 3 projets occitans sur les 35 du volet 2 recueilleront près de 206 000 €. **Ce sont donc 8 projets qui seront soutenus en Occitanie pour plus de 650 000 euros d'aide de l'État.**

ANNEXE – LISTE DES LAURÉATS

Volet territorial : 5 PAT lauréats dans 4 départements d'Occitanie :

Aveyron : « Mangeons AveyrOn ! », porté par le conseil départemental de l'Aveyron

Le PAT départemental entend relever 3 défis :

- Agir pour conduire une politique d'alimentation territoriale innovante en lien avec les PAT du territoire ;
- Agir pour une souveraineté alimentaire ;
- Agir pour un territoire résilient, responsable et dynamique.

Il s'est aussi donné pour mission d'investir les territoires non couverts par un PAT et de mener des actions en complémentarité avec les autres du département.

Gard : « GARDON LE LOCAL, un horizon commun à moyen et long terme : une alimentation saine et durable sur le territoire de la Communauté de communes du Pont du Gard », porté par la communauté de communes du Pont du Gard

Entièrement intégré au plan climat air énergie territorial (PCAET), le PAT cherche à pérenniser le réseau agricole et alimentaire local et à l'alimenter par une nouvelle dynamique durable de rencontres et d'échanges. Il est focalisé autour de deux axes :

- « Mieux produire » : pérenniser l'importante ressource alimentaire locale, afin de maintenir au moins 80% des exploitations alimentaires et d'orienter les exploitations viticoles vers de la diversification alimentaire ;
- « Mieux manger » : valoriser localement cette ressource alimentaire via des circuits courts pour la restauration collective et les particuliers, avec une priorité sur les personnes en situation de précarité.

Lot : « De la vallée à l'assiette », porté par la communauté d'agglomération du Grand Cahors

Le projet s'articule autour de trois axes contribuant à la construction d'une filière maraîchère locale et favorisant l'accès à des légumes bios et locaux dans toutes les strates de la population :

- Augmenter la production maraîchère bio en soutenant l'installation de nouveaux maraîchers
- Améliorer la transformation et la distribution des légumes locaux ;
- Encourager la consommation des légumes bio et locaux.

Lot : « Préfiguration du projet alimentaire territorial du Département du Lot », porté par le conseil départemental du Lot

Le projet vise à veiller à la santé des publics les plus vulnérables et à soutenir l'agriculture locale tout en préservant les ressources et les milieux naturels. Il est conduit selon deux axes :

- Répondre aux besoins, en termes d'alimentation de qualité, des publics cibles du département par des actions inscrites dans ses compétences ;

- Travailler en cohérence et mutualiser les actions ayant une pertinence départementale avec les trois PAT existants sur son territoire.

Tarn-et-Garonne : « Le projet alimentaire de territoire de la communauté de communes du Pays de Lafrançaise, un engagement partagé pour une agriculture et une alimentation résilientes », porté par la Communauté de communes du Pays de Lafrançaise

Ce PAT doit permettre de répondre aux enjeux d'attractivité du territoire et de préservation de ses ressources, alors que pointent des menaces trop nombreuses contre une économie agricole et alimentaire encore vive : vieillissement des chefs d'exploitation, bouleversement climatique, déprise agricole, diminution de la ressource en eau... La Communauté de communes du Pays de Lafrançaise a souhaité se doter d'un outil directionnel pour un projet alimentaire articulé autour de 4 objectifs :

- Pérenniser et développer l'activité agricole ;
- Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous ;
- Sensibiliser et éduquer à une alimentation de qualité ;
- Agir pour la transition écologique.

Volet national : 3 projets d'Occitanie lauréats au niveau national

« Des observatoires dynamiques des marchés de plein vent pour outiller les projets alimentaires territoriaux et objectiver l'approche systémique des circuits courts pour les collectivités », porté par la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales

Principal débouché des agriculteurs en circuits courts, le marché de plein vent représente aussi un lieu d'animation des territoires au service de l'alimentation de proximité. Le projet vise donc à créer un observatoire dynamique des marchés de plein vent, en tant que laboratoires des circuits de proximité couvrant différentes dimensions de l'alimentation saine et durable. Cet observatoire sera un outil à la fois pour les acteurs économiques et pour les collectivités territoriales et PAT comme « boîte à outils » pour mieux analyser les projets de développement de ce type de marché et en optimiser la réussite. Piloté par la chambre d'agriculture en lien avec le Centre d'études et de ressources sur la diversification (CERD), ce projet sera déployé dans les Pyrénées-Orientales et en Bourgogne Franche-Comté. Il alimentera l'Observatoire des Systèmes Alimentaires Territorialisés du Réseau Mixte Technologique Alimentation locale et conduira à la réalisation d'une boîte à outils, qui sera ensuite essaimée au niveau national par la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales.

« ACCOLAADE (ACcompagner la restauration COLlective des Lycées Agricoles vers une alimentation durable) : encourager et accélérer la transition vers une alimentation durable dans la restauration collective des lycées agricoles », porté par l'Institut Agro – Campus de Florac

Au cours du deuxième Plan "Enseigner à produire autrement" (EPA2), mis en œuvre par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA), les établissements de l'enseignement agricole technique (EAT) ont engagé des changements de pratiques en faveur des transitions et de l'agroécologie. Dans le cadre de sa mission nationale d'appui à l'EAT, l'Institut Agro- Campus de Florac conduit ce projet afin de d'amplifier le mouvement amorcé par la loi Egalim en faveur d'une restauration collective durable dans l'enseignement agricole, diffuser les ressources et expériences acquises à l'échelle nationale (217 établissements publics) et accompagner certains établissements en ayant besoin.

« Accompagner et outiller les acteurs et actrices des territoires pour inclure la grande distribution dans les démarches de transitions agricoles et alimentaires », projet porté par SOLAGRO

Ce projet est réalisé dans le cadre d'ALTAA (Alliance pour les transitions agricoles et alimentaires), co-portée par Solagro et Alizée Marceau, avec l'appui de la Chaire UNESCO alimentations du Monde. Il vise à animer un espace d'échange et de coopération sur le sujet de l'évolution des pratiques et de l'offre de la grande distribution dans les territoires pour faire de l'évolution des pratiques et de l'offre de la grande distribution un sujet des stratégies alimentaires territoriales. Cela passera par la capitalisation des savoirs, bonnes pratiques et enseignements sous la forme d'un état des lieux ainsi que la construction collective d'un outil de diagnostic de l'offre et des pratiques de magasins de la grande distribution dont le but est de favoriser l'initiation d'un dialogue avec les acteurs et actrices engagés dans chaque territoire.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES

Delphine AMILHAU

Margot SCHERER

Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)